



COMMUNIQUE DE PRESSE

Bank Al-Maghrib et la Banque Centrale de Tunisie signent deux Conventions de Coopération

Tunis, le 16 novembre 2018

Bank Al-Maghrib (BAM) et la Banque Centrale de Tunisie (BCT), représentées par leurs Gouverneurs Monsieur Abdellatif Jouahri et Monsieur Marouane El Abassi, ont conclu, le vendredi 16 novembre 2018, à Tunis, une Convention de Coopération Générale, en concrétisation de la volonté commune des deux Banques Centrales d'approfondir davantage le partage bilatéral d'expériences dans tous les domaines de compétences relevant de leurs missions respectives.

Par ailleurs, le Wali de BAM et le Gouverneur de la BCT ont également procédé à la signature de la version actualisée de la Convention relative à la Coopération en matière de Contrôle bancaire et d'échange d'informations, initialement paraphée le 28 novembre 2007 et ce, pour tenir compte des évolutions des normes internationales relatives à la coordination transfrontalière entre les autorités de contrôle bancaire.